

Planter le décor

Faire germer des idées

Faire fructifier des propositions

Semer l'avenir



SEMINAIRE QUALITE 2013 - 14 et 15 mai 2013 - Domont

**Accompagner l'évolution des missions et métiers
des entreprises du réseau COORACE**

Horaires et programme

14 mai : accueil de 9h00 à 10h00 – Travaux de 10h00 à 18h30

- Séquence 1 : Planter le décor - Séquence 2 : Faire germer des idées

14 mai : diner festif de 19h30 à 23h30

15 mai : accueil de 8h30 à 9h00 – Travaux de 9h00 à 16h00

- Séquence 3 : Faire fructifier des propositions - Séquence 4 : Semer l'avenir

Les 4 séquences proposées alterneront

- **Des focus** sur les différentes conceptions et pratiques en matière d'IAE et de développement économique solidaire dans des pays tels que le **Québec**, **l'Italie** ou encore la **Belgique**.
- **Des flashes** sur les pratiques d'entreprises de notre réseau engagées dans le changement.
- **Des zooms** sur des pratiques innovantes d'entreprises externes à notre réseau.

Des temps récréatifs favoriseront les échanges **lors de temps ludiques** - « réfléchir en jouant » - **prolongés lors d'un diner festif !**

Les entreprises du réseau COORACE partagent une vision : celle d'une **une société du mieux vivre ensemble, faisant une place pour chacun**. Pour soutenir cette vision, ces mêmes entreprises se sont données en 2011 comme **projet commun** de contribuer à **un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable**. Pour mettre en œuvre un tel projet, elles doivent évoluer, se renforcer, changer ! C'est ce vent du changement qui souffle sur les missions et métiers de nos entreprises que ce séminaire souhaite analyser et accompagner.

Ce séminaire se déroulera sous la forme d'une séance de **(ré)création collective** qui permettra à tous, directeurs, administrateurs, salariés en parcours ou permanents, de prendre part à cette **réflexion commune** et de produire, à terme, **un nouveau cadre de référence commun** - CEDRE V3 -.

(Ré)création !

Attachons nous à notre **arbre d'action** dont le **tronc** est notre **projet commun** décrit plus haut !

Ses branches ?

Elles symbolisent les évolutions des **missions** des entreprises adhérentes, déjà constatées ou à découvrir :

- Des entreprises qui prennent pour mission de créer en leur sein des emplois durables ouverts aux salariés précarisés ?
- Des entreprises qui choisissent de renforcer leur mission d'intermédiaire sur le marché du travail avec une fonction « sas » améliorée, renforcée ?
- Des entreprises qui choisissent de construire des solutions « emploi » avec les acteurs du territoire ?
- etc.

Ses feuilles ?

Elles symbolisent les évolutions des **métiers** au sein des entreprises :

- Des responsabilités plus grandes pour certains ? Mieux partagées avec d'autres ?
- Des fonctions ressources humaines qui se développent ?
- Des fonctions « médiation », « animation », « liens avec le territoire » naissantes ?
- Des évolutions des modes de management ?
- etc.

Ses fleurs ?

Elles représentent la **diversité des actions** menées dans les entreprises, déjà mises en œuvre ou simplement en projet ; ces fleurs peuvent se rattacher à une ou plusieurs branches :

- Des services solidaires de proximité créés ?
- De l'activité non délocalisable développée ?
- Des démarches participatives mises en œuvre ?
- De nouvelles coopérations sur le territoire recherchées ?
- Des partenariats d'un nouveau type noués ?
- Des collectifs construits ?
- De l'essaimage réalisé ?
- etc.

La participation au séminaire sera basée sur les actions de terrain des adhérents et s'attachera à analyser les évolutions en cours.... Pour mieux faire grandir l'arbre !

Qui viendra ?

Environ 150 personnes.

Toutes les fonctions des entreprises COORACE seront représentées.

Quelques acteurs partenaires seront également présents.

Que ferons-nous ?

Nous échangerons...

Nous analyserons...

Nous utiliserons différents moyens d'expression : la parole, le jeu, etc...

Comment préparer ?

- ✓ Des visites d'entreprises et des échanges sont organisés en amont du séminaire.
- ✓ Un groupe d'une quarantaine de salariés (dont une majorité "en parcours") se réunit le 3 avril.
- ✓ Chaque participant(e) au séminaire est invité(e) à prendre le temps de se préparer, seul ou avec des collègues, en répondant aux questions suivantes :

Quelles sont aujourd'hui nos plus belles fleurs (actions) ?

Quelles feuilles (métiers) apparaissent chez nous ?

Quelle branche (mission) souhaitons-nous renforcer principalement ?

Un questionnaire plus complet est disponible dans le **CARNET DU PARTICIPANT** pour celles et ceux qui le souhaitent.

Quelques informations pratiques...

TARIFS

1. L'inscription à l'événement s'élève à **120 € TTC** par personne (sauf pour les personnes citées ci-dessous. Cf. 2.) et est forfaitaire : elle inclut les frais d'inscription, les déjeuners des deux jours et le diner du 14 mai.
2. COORACE encourage la participation de personnes précarisées sur le marché du travail, en relation avec nos entreprises, dans le cadre ou non d'un parcours d'insertion.

La fédération prendra en charge leurs frais, grâce au soutien de la fondation Georges Hourdin, dans le cadre :

- d'une participation aux deux journées du séminaire
- d'une convention, envoyée par COORACE dès réception du bulletin d'inscription dûment complété, qui devra être signée entre COORACE et l'entreprise concernée
- de feuilles d'émargement signées sur place

Dans ces conditions, la prise en charge couvrira :

- les **frais d'inscription** (prise en charge des 120 € TTC par personne)
- les **frais annexes** sur présentation de notes de frais accompagnées des justificatifs originaux ou de copies certifiées conformes :
 - Déplacement :
 - Train : tarif SNCF 2nde classe
 - Véhicule : 0,46 € TTC / km
 - Avion : classe économique (si distance > 600 km)
 - Nuitée du 14 au 15 mai (dans la limite du plafond de 90 €)
- la **rémunération** sur la base d'une facture et de la fiche de paye correspondante (le temps de travail des salariés missionnés est remboursé sur la base du coût salarial chargé, déduction faite des aides publiques, à raison de 8h par jour)

HÉBERGEMENT

Sur place, au Clos du cèdre

Un nombre limité (21 au total) de chambres est disponible sur place. Il s'agit de chambres **collectives**, parfois avec **salle de bains sur le palier**. Voici les **tarifs par chambre** (qu'elle soit **entièrement occupée ou non**) :

- 3 lits : 51 € (1 chambre avec salle de bains, 4 chambres avec salles de bains sur le palier)
- 4 lits : 61,50 € (11 chambres avec salles de bains, 2 chambres avec salles de bains sur le palier)
- 5 lits : 72 € (1 chambre avec salles de bains sur le palier)
- 6 lits : 82,50 € (2 chambres avec salles de bains sur le palier)

Je souhaite réserver une chambre sur place :

1. J'appelle Cyrielle Jay (COORACE), en charge de la logistique pour cet événement (01 49 23 70 50), avant le 26 avril pour connaître les disponibilités
2. Je remplis mon bulletin en conséquence et mon chèque (comprenant le règlement des frais d'inscription + le cas échéant de la chambre au Clos du cèdre)
3. Je retourne le tout avant le 26 avril à Elif Avare (COORACE), en charge des inscriptions pour cet événement

Les premières personnes qui se manifestent seront prioritaires sur la réservation des chambres ainsi que sur l'attribution des chambres avec salle de bains.

*Conditions d'annulation : seules les annulations notifiées par écrit **avant le 26 avril 2013** donneront lieu au remboursement des frais d'inscription et/ou de réservation d'une chambre sur place. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué.*

Aux alentours

Pour vous loger à proximité du Clos du cèdre, nous vous suggérons les hôtels suivants :

- **Best Hotel** (44 à 61 € la chambre)
Rue Pont de Baillet - 95560 Baillet en France - Tel : 01 34 69 88 48
- **Campanile Paris Nord** - Ecoeu La Croix Verte (environ 62 € la chambre)
La Redoute Du Moulin, Rn 16 - 95440 Écouen - Tél : 01 39 94 46 00
- **Hotel Première Classe** (environ 44 € la chambre)
Rue Champ Gallois - 95350 Saint Brice sous Forêt - Tel : 01 34 38 12 82

COMMENT VENIR ?

En voiture

Coordonnées GPS : latitude x longitude = 49.021904 x 2.347176.

Vous pourrez facilement garer votre voiture sur place, plusieurs parkings seront à votre disposition.

Transports en communs

La gare de Domont est desservie par le **transilien H** (départ : Paris Gare du nord - Direction : Persan Beaumont) toutes les demi-heures, entre 6h et minuit.

Navettes

Plusieurs navettes desserviront les hôtels indiqués ci-dessus ainsi que la gare de Domont (départs prévus toutes les 15 minutes).

	14 mai		15 mai	
	Clos du cèdre > gare + hôtels	Gare > Clos du cèdre	Clos du cèdre > gare	Hôtels + gare > Clos du cèdre
matin		De 8h30 à 10h00		De 8h00 à 9h00
après-midi	De 18h45 à 19h30		De 16h00 à 17h30	
soir	De 22h00 à 23h30			

A pied

Pour rejoindre le Clos du CEDRE depuis la gare de Domont, prendre la rue Louis Aragon puis l'avenue de l'Europe (20 minutes de marche).

ADRESSE

Le Clos du CEDRE
Hameau de Pontcelles
24 rue de Paris
95350 PISCOP

